



DONNÉES-CLÉS

Financement: Belgique

Mise en œuvre: Ministère burundais du Développement Communal & CTB (Agence Belge de Développement)

Partenaires: Communes de la Province de Cibitoke, Ministère de l'Intérieur, ARMP, Services Techniques Déconcentrés en Province de Cibitoke

Localisation: Communes de la Province de Cibitoke (Buganda – Bukinyanya – Mabayi – Mugina – Murwi – Rugombo)

Début du programme : Octobre 2010

Durée: 4 ans

Budget: 491 644 € (contribution de l'Etat burundais) – 4 000 000€ (contribution de l'Etat belge)

DÉCENTRALISATION À CIBITOKÉ

Projet d'appui au développement local et à la participation citoyenne dans la province de Cibitoke

PHOTOS: © CTB BURUNDI

PARTENARIAT BELGIQUE - BURUNDI

PADLPC CIBITOKÉ
TRANSVERSALE N° 8 / RN5
COMMUNE RUGOMBO
BP 95 CIBITOKÉ
T: +257 22 26 23 84 / 85
E: PADLPC@YAHOO.FR

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAL



CTB BURUNDI



CONTEXTE

Le Burundi s'est doté d'une politique nationale de décentralisation dont l'objectif est de permettre aux communautés de base de jouer un rôle dans le processus de développement. Le Gouvernement considère que les citoyens sont les principaux acteurs-bénéficiaires des diverses actions de développement. Ils doivent être mobilisés et responsabilisés pour participer pleinement à toutes les étapes de conception, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation des programmes de développement. La Coopération Belge entend appuyer la mise en œuvre de la politique nationale de décentralisation dans 4 de ses axes :

- Renforcement du cadre institutionnel de la décentralisation
- Renforcement des capacités à tous les niveaux
- Efficacité des collectivités locales dans la promotion du développement économique local, la réduction de la pauvreté et la fourniture de services
- Décentralisation fiscale et financière

Le PADLPC s'inscrit dans la dynamique ainsi engagée par le gouvernement et ses partenaires.

OBJECTIFS

Le projet vise à assurer une bonne gouvernance dans la résolution des problèmes majeurs de développement local et communautaire.

Son objectif est que les autorités communales de Cibitoke contribuent plus efficacement à la réduction de la pauvreté.

RÉSULTATS ATTENDUS

1. Les capacités communales de maîtrise d'ouvrage du développement local sont renforcées.
2. La gouvernance administrative et financière des communes est améliorée pour une meilleure gestion des services publics.
3. Les capacités des services centraux et déconcentrés de l'Etat sont renforcées pour améliorer le contrôle et l'appui-conseil aux communes.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Appui à la maîtrise d'ouvrage communale par des actions de formation et d'accompagnement : mise en place des outils et des procédures sur le plan budgétaire, financier, comptable, marché public, mise en place des cellules de gestion des marchés publics, formation des équipes communales.
- Financement de certains projets prioritaires inscrits dans le plan triennal de développement des 6 communes de la province par le biais du FADL (Fonds d'Appui au Développement Local) représentant 90 % du budget des activités de terrain.
- Appui à la mobilisation des ressources fiscales locales par le biais d'analyse du potentiel fiscal et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de formation des agents en charge.
- Appui et renforcement des capacités des acteurs provinciaux et nationaux en charge du suivi- conseil et du contrôle des Communes

ZONE D'INTERVENTION

